

COMPETITIONS TERRITORIALES ALPES

SAISON 2009-2010

*En tenant compte des observations ou souhaits que vous avez bien voulu nous transmettre, nous vous proposons le projet suivant **pour une période d'essai d'une saison**. Nous espérons que les modifications apportées amélioreront l'intérêt de la compétition pour tous !*

GENERALITES :

Calcul des points « terrain » : il se fera selon la formule suivante :

➤ **De l'Honneur à la 4^{ème} Série :**

- Match gagné : 4 points – Match nul : 2 points – Défaite : 0 point –
- Bonus offensif : 1 point pour une victoire avec un écart de 3 essais
- Bonus défensif : 1 point pour une défaite avec un écart de 7 Pts maxi.
- Les points bonus peuvent être cumulés.

En cas de forfait, l'équipe non responsable marquera 5 points « terrain » et l'équipe responsable se verra infliger un malus de 2 points « terrain »

En cas d'effectif incomplet, l'équipe non responsable marquera 5 points « terrain » et l'équipe responsable aura 0 point « terrain ».

Les Réserves : Les équipes « Réserves » suivront le même calendrier que les équipes 1ères

Montées et descentes : En fin de saison 2009/2010, les 2 premiers de chaque catégorie, **sous condition de répondre aux obligations annoncées en début de saison**, monteront directement en catégorie supérieure. Quant aux descentes, elles sont tributaires de celles de 3^o Division fédérale et des montées d'Honneur

Désignation de délégué : Les frais engagés seront à la charge de ceux ayant sollicité leur présence (comité ou club) . Leur désignation paraîtra dans le B.O

Litige – Droit d'appel : Tout litige concernant l'application de ce règlement sera débattu, selon le motif, soit en commission des Règlements, ou en commission d'appel, ou éventuellement en bureau directeur

Matches reportés : Le Comité des Alpes se réserve le droit de vérifier les demandes de reports de rencontres et l'impraticabilité des terrains, et, éventuellement, d'inverser les rencontres

Ordre des oppositions 1/2 Finale : lorsque 4 clubs sont en qualifiés pour des 1/2 Finales, les matches se dérouleront de la façon suivante :

Aller : 4 contre 1 et 3 contre 2 – **Retour :** 1 contre 4 et 2 contre 3

RAPPEL : Pour toutes les Séries (Honneur à 4^o Série) : Les équipes qui ne pourront répondre aux critères correspondant à leur catégorie ne seront pas présentées aux phases finales du Championnat de France, ni aux phases finales du comité

HONNEUR :

10 clubs issus des Alpes dans CH.I.R. (3 poules) – 18 journées de championnat - phase préliminaire

Obligations :

- Une équipe « réserve » à XII obligatoire, sans forfait général
- Une équipe « jeunes » en nom propre ou en rassemblement, à condition d'être « club bénéficiaire » (Reichel ou Juniors ou Cadets ou féminines ...), quelle que soit la forme de jeu
- Une école de rugby obligatoire (15 licenciés minimum avec une activité effective)
- Obligation d'un L.C.A. en règle avant fin décembre 2009 pour chaque équipe en compétition
- Obligation d'un arbitre actif formé au club (arbitre ayant satisfait à l'examen de stagiaire avant fin janvier) . ***Si le club ne répond pas à cette obligation, il ne sera ni maintenu, ni qualifié en fin de saison***
- Ratification de la « Charte de bonne conduite »

Compétition :

- A la fin de la phase préliminaire, un classement Alpes (de 1 à 10) sera effectué d'après les points terrain acquis, ***sans tenir compte de la place obtenue dans leur poule respective***
- Les 4 premiers disputeront des 1/2 finales Aller et Retour, suivies d'une finale des vainqueurs (pour désigner le champion des Alpes qui montera directement en Fédérale 3)
- Les 3 autres clubs qualifiés participeront aux barrages pour l'accession en 3^o division Fédérale Secteur Sud-est, suivant le classement : 1er qualifié : finaliste Honneur Alpes, les places de 2^o et 3^o qualifiés seront attribuées selon le classement de la phase préliminaire.
- La qualification au championnat de France sera fonction des résultats obtenus lors des barrages

RESERVES HONNEUR :

Même calendrier que les équipes premières

Compétition :

- A l'issue de la phase préliminaire, les clubs seront classés de 1 à 10 d'après les points terrain acquis, sans tenir compte de la place obtenue dans leur poule respective .
- Les 2 premiers joueront les 1/2 finales contre les vainqueurs des barrages opposant les 3^o, 4^o, 5^o et 6 (1 contre vainqueur 4 c/5 et 2 contre vainqueur 3 c/6)
- Les vainqueurs des 1/2 finales joueront la finale de « réserves » lors de la journée des boucliers
- Le vainqueur est qualifié pour le Championnat de France
- ***Les matches de « barrages » et « demi-finales » pourront se jouer en lever de rideau des matches de 1/2 finale (Aller et Retour) des équipes premières***

PROMOTION D'HONNEUR :

9 clubs – 16 journées de championnat – exempts sur 2 journées

2 clubs qualifiés en championnat de France

Obligations :

- Une équipe « réserve » à XII obligatoire sans forfait général
- Une équipe « jeunes » en nom propre ou en rassemblement à condition d'être club bénéficiaire (Reichel ou juniors ou cadets ou féminines ou minimes (hors effectif « école de rugby »)), quelle que soit la forme de jeu .
- Une école de rugby obligatoire (15 licenciés minimum avec activité effective)
- Obligation d'un L.C.A en règle avant fin décembre 2009 pour chaque équipe en compétition
- Ratification de la « Charte de bonne conduite »

Compétition :

- A l'issue de la phase préliminaire, les 4 premiers disputeront des 1/2 finales Aller et Retour, les vainqueurs sont qualifiés pour le championnat de France, participeront à la Journée des Boucliers et accéderont au niveau supérieur.

Poule de 1^{ère} & 2^{ème} SERIES :

8 clubs – 14 journées de championnat – phase préliminaire

« 3 + 2 » clubs qualifiés en championnat de France

Obligations :

- Une équipe « réserve » à XII obligatoire, sans forfait général (+ de 3 forfaits simples)
- Une école de rugby obligatoire (15 licenciés minimum avec une activité effective)
- Obligation d'un L.C.A. en règle avant fin décembre 2009 pour chaque équipe en compétition
- Recommandation d'avoir une équipes de « jeunes »
- Ratification de la « Charte de bonne conduite »

Compétition :

- A l'issue de la phase préliminaire :
 - le 1^{er} est qualifié pour la finale des Alpes 01^{er} Série et pour le championnat de France 1^{er} Série, et accède au niveau supérieur.
 - les n° 2 et 3 font des 1/2 finales Aller et Retour, le vainqueur joue la finale des Alpes 01^{er} Série, est qualifié pour le championnat de France 1^o Série et accède au niveau supérieur, le vaincu est qualifié pour le championnat de France 1^o Série
 - le n° 4 est qualifié pour la finale des Alpes 2^o Série et pour le championnat de France 2^o Série
 - les n° 5 et 6 font des 1/2 finales Aller et Retour et le vainqueur est qualifié pour la finale des Alpes 2^o Série et pour le championnat de France 2^o Série

3° & 4° SERIES :

8 clubs – 16 journées de championnat – Phase préliminaire
« 1 + 1 » clubs qualifiés en championnat de France

Obligations :

- Une école de rugby obligatoire (15 licenciés minimum avec une activité effective)
- Recommandation d'une équipe « réserves » à VII ou XII, et une équipe de « jeunes »
- Obligation d'un L.C.A. en règle avant fin décembre 2009 pour chaque équipe en compétition
- Ratification de la « Charte de bonne conduite »

Compétition :

A l'issue de la phase préliminaire :

- Le club classé 1^{er} est qualifié pour la finale 3° Série
- Les clubs classés n° 2 et 3 font des 1/2 finales Aller et Retour, le vainqueur fait la finale des Alpes 3° Série et le vaincu la finale de 4° Série . Le champion des Alpes 3° Série joue le championnat de France 3° Série
- Les clubs classés n° 4 et 5 font des 1/2 finales Aller et Retour, le vainqueur fait la finale des Alpes 4° Série . Le champion des Alpes 4° Série joue le championnat de France 4° Série

5° SERIE :

Equipes « réserves » des poules de promotion d'honneur, et 1° - 2° série :

Compétition :

A l'issue de la phase préliminaire, les 4 premiers de chaque catégorie sont qualifiés et disputeront des 1/4 de finales, selon la formule suivante :

- **Match n° 1** : 1^{er} de R.PH c/ 4^{ème} de R.1°-2°S
- **Match n° 2** : 2^{ème} de R.PH c/ 3^{ème} de R.1°-2°S
- **Match n° 3** : 3^{ème} de R.PH c/ 2^{ème} de R.1°-2°S
- **Match n° 4** : 4^{ème} de R.PH c/ 1^{er} de R.1°-2°S

Les 1/2 finales se joueront de la façon suivante :

- Vainqueur de **M1** c/ Vainqueur de **M4**
- Vainqueur de **M2** c/ Vainqueur de **M3**

Les vainqueurs des 1/2 finales joueront la finale 5ème Série qui se jouera dans le cadre de la journée des Boucliers.